

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MARS 2013

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 25 mars 2013, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers MM. François Séguin, Robert A. Laurence, Réналd Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absences motivées :

Les conseillers MM. Claude Beaudoin et Denis Vincent.

Le siège du district 7 est vacant.

Sont également présents :

La directrice générale M^{me} Manon Bernard, le directeur général adjoint M. Martin Houde ainsi que le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

13-03-298 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 25 mars 2013 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Minute de réflexion

Présences

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Cessation d'emploi / Employé n° 1013
3. Période de questions
4. Levée de la séance

« **ADOPTÉE** »

13-03-299 CESSATION D'EMPLOI / EMPLOYÉ N° 1013

CONSIDÉRANT la résolution 13-01-031;

CONSIDÉRANT la période de probation prévue à ladite résolution;

CONSIDÉRANT le rapport et les recommandations de M. Michel Vallée, directeur du Service des arts et de la culture, en date du 20 mars 2013;

CONSIDÉRANT l'avis de recommandation de fin d'emploi de M^{me} Manon Bernard, directrice générale, en date du 25 mars 2013;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville mette fin à l'emploi de l'employé n° 1013, et ce, à compter de 16 h 30 le 25 mars 2013 en raison de sa période de probation non-concluante;

QU'il est entendu que le Service de la trésorerie soit instruit de verser à l'employé n° 1013 toutes les sommes qui lui sont dues, incluant l'indemnité de préavis de cessation d'emploi prévue à la *Loi sur les normes du travail*;

QUE la Ville autorise la directrice générale, le directeur du Service des arts et de la culture ainsi que la directrice du Service des ressources humaines à prendre toutes les mesures utiles et nécessaires afin d'informer l'employé de la présente résolution;

QUE la directrice générale, le directeur du Service des arts et de la culture, le trésorier ainsi que la directrice du Service des ressources humaines et tout autre service ou employé concerné soient instruits d'appliquer la présente résolution telle que décidée aux présentes, à compter de maintenant;

ET qu'il est entendu que l'employé n° 1013 n'a plus de lien d'emploi avec la Ville de Vaudreuil-Dorion à compter de l'adoption de la présente.

« ADOPTÉE »

13-03-300 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

13-03-301 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QU'à 19 h 03 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier